

Saint-Claudemag

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

www.saint-claude.fr

N°59 - Janvier / Février 2017

Jean-Louis Millet, Maire de Saint-Claude, et la Municipalité
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017

A close-up photograph of a blue tit bird perched on a thin, brown branch covered in a layer of white snow. The bird has a bright blue head, a white face with a black stripe through its eye, and a yellow body. The background is a soft, out-of-focus white, suggesting a snowy environment.

Découvrez l'exposition de
l'Association Jurassienne des
Naturalistes Photographes,
visible au Caveau des artistes
jusqu'au 28 janvier.

Dossier : augmentation du prix de l'eau

Pages 6 et 7



Le CCAS, en collaboration avec la résidence du Mont Bayard et l'association « Pipes et Manivelles Sanclaudiennes », a organisé des promenades en voitures anciennes le vendredi 7 octobre dernier, dans le cadre de la Semaine Bleue.



Philippe HUPPÉ, Président de l'association **Ville et Métiers d'Art**, et Madame Nicole DUTRUC, déléguée générale de Ville et Métiers d'Art, ont visité l'**atelier de fabrication de pipes Genod**, le jeudi 15 septembre dernier.



La **Semaine de la Visibilité**, menée en partenariat avec la Sécurité Routière et les opticiens de la Ville, s'est déroulée du 7 au 10 novembre derniers à Saint-Claude.

Monsieur le Maire, entouré des **Meilleurs Ouvriers de France du Jura**, lors de la cérémonie officielle de remise des ouvrages "*Les Meilleurs Ouvriers de France du Jura, l'excellence des savoir-faire*" par Monsieur Roger VINCENT, Président du Groupement des Meilleurs Ouvriers de France du Jura, à la Ville de Saint-Claude, le lundi 14 novembre dernier.



Maéva ORANGE, huit ans, accompagnée par l'Institut Médico-Éducatif (IME) de Saint-Claude, a procédé au **déclenchement des illuminations de Noël de la ville**, le vendredi 25 novembre.

- 3 Sommaire, Éditorial
- 4 Monde des Automates
- 5 Actualités diverses
- 6-7 **Augmentation du prix de l'eau**
- 8-10 Espace Mosaïque
- 11 Libre expression des élus
- 12 SOFEO, Agenda



www.saint-claude.fr

Saint-Claude Mag
N°59 - Janvier / Février 2017
Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél. 03 84 41 42 43

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr

Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Photo de couverture :

© Christophe Mollet /

www.regardnaturehj.wordpress.com

Impression : Estimprim

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634



Chers Sanclaudiens,

En cette fin de mois de janvier, il me revient de vous présenter, au nom du Conseil municipal, nos vœux les plus sincères de santé, bonheur et réussite.

Dans un monde de plus en plus dur, la vie n'est facile pour personne. Les collectivités elles-mêmes voient leurs ressources diminuer, les condamnant, à terme, à réduire les services qu'elles pourront être amenées à vous rendre. Mais il n'est pas question de céder au pessimisme. Nous sommes là pour nous battre et défendre les intérêts de notre ville, c'est-à-dire vos intérêts.

Les vœux de Bonne Année sont une habitude bien ancrée. Comme beaucoup d'autres traditions, ils rythment notre vie. Ces traditions sont nos repères et il convient de les protéger.

À un moment où nos repères disparaissent les uns après les autres, fragilisant toute une population et surtout les jeunes, il nous appartient de sauvegarder un maximum de points d'amarrage.

Nos repères dans l'espace s'amoindrissent quand on veut faire disparaître les communes au profit d'ensembles sans identité, nos valeurs morales disparaissent quand les assassins sont mieux traités que les victimes, nos références humaines se désintègrent quand la « théorie du genre » vous explique qu'un homme peut choisir d'être une femme et qu'une femme peut décider d'être un homme.

« Où va-t-on ? », disent nos anciens pleins de bon sens.

Les constructions artificielles ne durent que ce que dure l'imposture. Le bon sens et la nature finissent toujours par reprendre leurs droits, mais, entre-temps, que de dégâts.

Alors défendons nos fêtes, notre culture, nos traditions. Elles sont autant de bouées auxquelles nous accrocher pour surnager dans ce monde bien troublé.

Jean-Louis MILLET



Bientôt : le Monde des Automates

L'ex-bibliothèque de la Place Jacques Faizant va recevoir toute une collection d'automates (quatre-vingt-cinq animant une trentaine de tableaux différents), personnages animés qui enchanteront les petits et les grands.

Les Fables de La Fontaine y seront représentées. Cette collection évoluera pour y intégrer des tableaux représentant la vie rurale, artisanale et industrielle du Haut-Jura. Des ateliers seront progressivement mis en place, développant toutes les facettes non seulement des automates mais des automatismes en général. Les enfants pourront poursuivre leur exploration avec des tablettes qui les conduiront sur les sentiers du futur.

Ce lieu sera un lieu vivant à un endroit stratégique de la ville. Nous avons choisi de faire vivre notre ville. Ce projet d'animation locale est un pari à 20 000 visiteurs par an (le Musée de la Pipe comptabilise 27 000 entrées annuelles). Les recettes couvriront la totalité des dépenses, constituant ainsi une opération blanche pour le contribuable. Un aspect de la question loin d'être négligeable.

Ce bâtiment était pressenti par l'ancienne Municipalité pour y accueillir les Archives municipales, lesquelles accueillent 320 visiteurs par an, soit sept par semaine. Il était dommage de figer un bâtiment aussi bien placé pour une aussi faible fréquentation. Mais que chacun se rassure, les Archives seront dans les deux ans, réinstallées dans un lieu parfaitement adapté.

Ouverture prévue avant l'été 2017.



© Jacman



© Jacman

Une ville propre

Être responsable, est l'une des clés d'un bon cadre de vie. Et des gestes simples, mais à adopter au quotidien, peuvent améliorer la vie de tous : ramasser les crottes de son chien, éviter les crachats sur les trottoirs, ne pas contribuer aux tags et affichages sauvages, ne pas jeter ses mégots au sol et ses déchets par la fenêtre, respecter les espaces publics...

« Ne jetez pas vos déchets sur la voie publique »

Les objets encombrants ne relevant pas des ordures ménagères (meubles, appareils ménagers, matelas, vélos...) doivent être apportés pour traitement en déchetterie. Malheureusement, nous assistons encore trop souvent à des dépôts sauvages près des conteneurs semi-enterrés ou pire encore, en pleine nature. Sachez que vous pouvez transporter vos encombrants à la déchetterie du SICTOM du Haut-Jura dans la ZI du Plan d'acier, 17 rue des Frères Lumière, du lundi au samedi inclus de 8h15 à 12h45 et de 13h15 à 17h. Tél. 03 84 45 52 98.

Toute la liste des matériaux acceptés à la déchetterie sur le site Internet : www.lettri.com

« Ramassez les déjections de votre animal de compagnie »

Sur nos trottoirs, sur nos parkings, dans nos parcs, sur nos places, au milieu des fleurs des parterres et des vasques... les crottes de chiens sont partout ! « Amis des bêtes », prenez soin de votre animal et respectez vos concitoyens : ramassez les déjections de votre chien. Les Toutounet, distributeurs de sacs gratuits présents en ville sont là pour vous faciliter la tâche et vous permettront en plus, d'éviter une amende.

Francs succès des soirées-débats sur la parentalité

Cette année, les travailleurs sociaux de la Ville (Club de prévention, Espace Mosaïque), du Département et de l'Éducation Nationale se sont associés pour proposer des soirées-débats sur le thème de la parentalité. L'objectif de ces soirées étant de proposer un lieu de paroles et d'échanges sur les questions liées à l'éducation. Elles s'adressent à tous, parents, futurs parents et professionnels de l'éducation, de l'enfance à l'adolescence. À travers trois lieux différents (Café de la Maison du peuple, Musée de l'Abbaye et Collège du Pré Saint-Sauveur), un large public a pu profiter d'un espace convivial afin de se retrouver pour échanger sur des sujets aussi incontournables que sont : l'autorité, la fratrie et l'adolescence. Chaque thématique a été illustrée par une petite vidéo pour accompagner le débat. Nos travailleurs sociaux sont d'ores et déjà au travail pour concocter trois nouvelles soirées en 2017...

Recensement de la population 2017

Comme chaque année, un échantillon de 8 % environ des habitants de la commune est recensé. Le prochain recensement se déroulera du 19 janvier au 25 février 2017. Pour ce faire, chaque foyer recevra la visite d'un agent recenseur, muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent vous seront remis à cette occasion.

L'INSEE encourage vivement de se faire recenser par Internet.

L'agent recenseur vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur le site Internet :

www.le-recensement-et-moi.fr

Si vous n'avez pas fait votre déclaration par Internet ou que vous avez des difficultés pour rendre vos fiches à votre agent recenseur, vous pouvez les déposer en Mairie (Service Population, rez-dechaussée de l'Hôtel de Ville), du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Sachez que votre participation est essentielle : des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes. Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent

Les agents recenseurs :

Jérôme PLAQUET, Karime HENDOR, Damien POINTURIER, Ludovic PICCAMIGLIO



également le nombre d'élus au Conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population et de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. C'est pourquoi, la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Bon à savoir :

Vos réponses resteront confidentielles puisqu'elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur www.insee.fr

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à la Mairie de Saint-Claude (Service Population, tél. 03 84 41 42 43) ou vous rendre sur le site Internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Augmentation

Décision incontournable si l'on veut po

En 2015, le Conseil municipal a décidé de modifier le
de 1,22 € TTC par m³, SUEZ Eau France réhaus

Le m³ d'eau passe

Pourquoi une telle augmentation ?

■ Pour combler le déficit d'investissement de 2013 (eau et assainissement cumulés) de 1 233 000 € alors que le budget a l'obligation d'être équilibré.

■ Pour financer le renouvellement des conduites eau et assainissement. Pour mémoire le remplacement de la conduite d'eau de la rue Carnot en 2016 aura coûté 300 000 € (200 € le mètre linéaire).



■ Pour rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement afin d'éviter le risque de pénuries que nous a révélé la sécheresse de l'été 2015.

■ Pour moderniser et mettre aux normes la station d'épuration du Plan d'Acier dès 2019 (3 millions d'euros à prévoir).

■ Pour financer le transport des boues en supprimant leur traitement sur le site du Plan d'Acier, ce qui occasionnait des odeurs pestilentielles sur toute la zone industrielle et le quartier d'Étables. Personne ne s'en plaindra !

Il s'agissait :

- ou bien de maintenir le prix de l'eau au niveau actuel avec risque à court terme de pénurie et de mauvaise qualité ;
- ou bien de préserver la qualité de l'eau mais aussi sa quantité, en faisant tous les investissements nécessaires pour que vous puissiez continuer à boire l'eau du robinet.

Le choix n'existe plus lorsqu'il s'agit de faire face aux défis de demain.

Une eau de qualité n'a pas

du prix de l'eau

puvoir continuer à boire l'eau du robinet

Le prix de l'eau en augmentant la part Ville de Saint-Claude
passant de son côté sa part de 0,18 € pour la gestion.
donc de 3,64 € à 5,04 €.

L'impact sur votre facture

Pour de l'eau douce, cette hausse apparaît d'autant plus... salée que les factures ne vous parviennent que deux fois par an et correspondent à six mois de consommation.

Il est important dans le budget de chacun de calculer la part mensuelle de cette augmentation ce qui permet de la relativiser.

L'impact est de 14 € de plus par mois pour une famille de 4 personnes

En effet, 120m³ correspondent à la consommation moyenne annuelle d'une famille de 4 personnes.

L'augmentation sera de 168€ pour l'année, soit 14 € par mois pour le ménage.

Telle est la réalité de cette hausse pour continuer à assurer votre approvisionnement avec une eau de qualité.

Pour information, si le m³ d'eau à Saint-Claude est désormais de 5,04 €, il est de :

- › 5,37 € à Morez
- › 5,77 € à Longchaumois et Morbier
- › 5,11 € sur la station des Rousses
- › 4,90 € à Moirans-en-Montagne
- › 5,07 € à Bois d'Amont



Depuis des années, le prix de l'eau est un sujet tabou et n'a pas subi d'augmentation.

Les besoins nous contraignent à ce réajustement brutal qu'aurait pu éviter une révision régulière.

Les sanclaudiens auront pu bénéficier longtemps d'un tarif bien en-dessous du coût réel de l'eau.

de prix, mais elle a un coût.

Connaissez-vous l'Espace Mosaïque ?

L'Espace Mosaïque est le nouveau nom d'une structure existant à Saint-Claude depuis de nombreuses années : le Centre social.



Cela fait suite à la fermeture de l'antenne de La Poste basée sur ce quartier en 2013. À cette époque, beaucoup d'habitants avaient exprimé leur mécontentement et leur incompréhension. La Municipalité de Saint-Claude a donc opté pour un conventionnement avec La Poste permettant l'ouverture de l'Agence postale communale.

Celle-ci est accessible sur les horaires d'ouverture de l'Espace Mosaïque aux Avignonnets, c'est-à-dire du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermeture de la structure le lundi matin).

De son côté, le site de Chabot est ouvert les mardis et jeudis, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Cette nouvelle étape dans la vie de la structure n'est pas seulement un changement de nom. Les lieux restent les mêmes, l'équipe reste la même, les valeurs de solidarité, de respect et de démocratie restent les mêmes...

Alors pourquoi changer de nom ? La dimension « sociale » contenue dans l'appellation renvoyait à une image fausse des missions et actions développées dans cette structure : les personnes la percevaient comme une structure d'aide sociale.

De plus, grâce à l'impulsion de sa nouvelle directrice, Florence ABRY, l'Espace Mosaïque se veut également être une structure plus dynamique et plus ouverte où chacun peut trouver sa place.

Ce changement de nom correspond donc à une nouvelle image et à de nouveaux projets !

Le premier de ces projets développé au sein de l'Espace Mosaïque consiste en l'ouverture d'une Agence postale communale dans les locaux de cette structure, sur le site des Avignonnets, depuis le 12 septembre dernier.

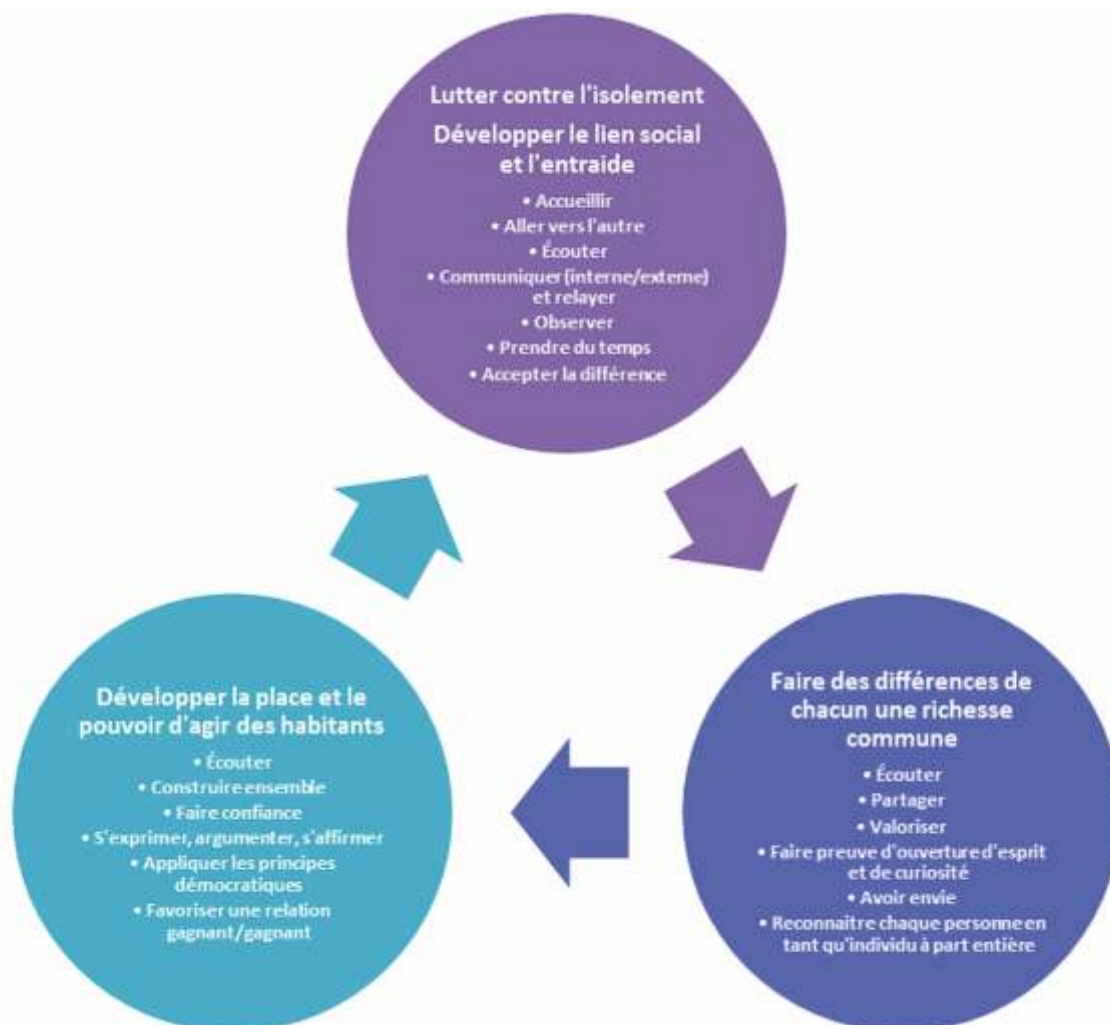
En dehors de l'Agence Postale, l'Espace Mosaïque est une structure d'animation de la vie locale en tant que telle. C'est une structure de proximité offrant accueil, orientation et activités en partenariat avec des professionnels et des habitants. L'objectif est d'être présent au quotidien, de créer du lien social et de permettre à tous d'être acteur.

Les valeurs fondatrices de cette structure et de son mode de fonctionnement sont la solidarité, la démocratie et le respect.



Les locaux ont été entièrement rénovés.

Le projet de cette structure pour les quatre années à venir porte sur trois grandes finalités :



Pour tendre vers ces finalités, l'Espace Mosaïque s'appuie sur des personnes de bonne volonté (un grand merci aux bénévoles et partenaires !) et sur six grands champs d'intervention :

1 L'accès aux droits : dans cette structure, chaque personne peut bénéficier d'informations et de soutiens concernant les démarches qu'elle a à réaliser. Les agents n'ont pas une connaissance absolue de toutes les structures du territoire et des démarches administratives mais elles feront leur possible pour vous apporter une réponse. De plus, du matériel est mis à disposition pour faciliter vos démarches et recherches (téléphone, ordinateur avec connexion Internet et imprimante, fax, scanner...). De nombreux supports d'information sont également à votre disposition sur des thématiques comme l'emploi ou la santé.

2 L'accès à l'activité physique : l'Espace Mosaïque veille à vous proposer des actions adaptées à vos besoins ou à vos problématiques, en complémentarité de l'offre proposée par les associations sportives du territoire. Ainsi, les séances d'activités physiques proposées sont suffisamment diverses pour permettre à chacun de trouver sa place. De plus, les petits groupes sont privilégiés afin que chaque participant puisse bénéficier d'une attention de la part de l'animateur.

3 La médiation culturelle : chacun peut être parfois freiné dans son envie de visiter un lieu culturel pour diverses raisons : difficile de se rendre seul dans ce genre de lieu, crainte de paraître ignorant vis-à-vis des personnes habituées, horaires inadaptés... Pour cela, il est mis en place des actions permettant aux structures culturelles de venir vous rencontrer dans les locaux de l'Espace Mosaïque. Des sorties à plusieurs vous sont également proposées pour visiter un musée ou assister à un spectacle.

4 L'apprentissage tout au long de la vie : le processus d'apprentissage ne s'arrête pas à la sortie de l'école, fort heureusement ! À l'Espace Mosaïque, vous pouvez venir élargir vos champs de connaissances et de compétences sur des thématiques très variées. Vous êtes également invités à partager vos savoirs avec d'autres personnes.



5 La parentalité : il n'est pas toujours évident de savoir comment divertir les enfants tout en passant un moment agréable avec eux. Pour cela, l'Espace Mosaïque propose régulièrement des temps d'animations ou de sorties qui permettront également de rencontrer de nouvelles familles. Et puisque la vie de parents n'est pas une sinécure, l'Espace Mosaïque peut également vous permettre de trouver des réponses sur des problématiques liées à l'enfance, à l'éducation ou vous orienter vers l'interlocuteur approprié.



6 La vie sociale et la citoyenneté : l'Espace Mosaïque souhaite vous associer aux décisions qui vous concernent. Pour cela, des temps sont mis en place afin de recueillir votre expertise pour adapter les actions de l'Espace Mosaïque à vos envies et besoins. Vous pouvez également être soutenu dans la mise en place de projets collectifs qui vous tiennent à cœur.

Pour accéder à l'ensemble des activités proposées, il vous sera demandé d'adhérer aux valeurs de la structure et de vous acquitter du montant de l'adhésion (montant pour une année : 10 € pour une famille sanclaudienne, 20 € pour les familles

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez venir rencontrer les agents de l'Espace Mosaïque ou les contacter par téléphone :

**Espace Mosaïque
Site des Avignonnets**
15, rue de Franche-Comté
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 22 97
Du lundi au vendredi (fermeture le lundi matin)

**Espace Mosaïque
Site de Chabot**
11 bis, rue du Commandant Vallin
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 38 10 56
Les mardis et jeudis

Libre expression des élus

Majorité

Commerce et Internet

Chacun souhaite voir sa ville vivre et faire preuve de dynamisme. Beaucoup se lamentent en estimant que Saint-Claude est fichue et qu'il n'y a rien. Mais il appartient à chacune et chacun d'apporter sa contribution. Une ville vit à travers la santé de son commerce local. Cependant, beaucoup pensent que l'herbe est plus verte dans le pré d'à côté et réservent leurs emplettes pour les villes voisines. Ils en ont certes le droit. D'autres privilégient les commandes sur Internet. Combien rentrent dans une boutique de la ville pour essayer un vêtement puis en ressortent pour aller le commander en pianotant sur son

ordinateur ? Chacun sa liberté, penserez-vous, mais dans ce cas il ne faut pas se plaindre si le commerce local connaît des difficultés. À chacun d'assumer sa part de civisme sanclaudien en faisant confiance, lorsque c'est possible, à nos commerçants dont l'activité est le cœur battant de notre cité.

Migrants

La Ville de Saint-Claude a eu la surprise de recevoir un chèque inattendu, correspondant à un versement de 1 000 € par réfugié pour solde de tout compte. Un rapide calcul nous permet d'en déduire que

cela correspond à vingt-cinq réfugiés. Curieuse manière de nous avertir de l'arrivée de migrants. Comme nous avons appris « de manière indirecte » que douze étaient déjà là (douze que nous avons souhaité rencontrer, ce qui a été fait, dès connaissance de leur arrivée), notre ville recevra, à moins qu'elles ne soient déjà arrivées, treize autres personnes, hébergées, elles aussi, dans des logements « réservés » par les services de l'État. Tel est le mode de gestion des réfugiés. Comment peut-on parler d'accueil ? Sans commentaires.

Groupe majoritaire

Opposition

Stop !

À la lecture du numéro d'octobre de Saint-Claude Mag, on comprend qu'on n'a pas fini à Saint-Claude de gaspiller de l'énergie politique à s'affronter en permanence sur tous les sujets.

On joue dangereusement avec les chiffres au sujet de la nouvelle médiathèque pour laquelle les Sanclaudiens auraient payé 8 millions d'euros. Il faut rétablir la vérité en rappelant qu'avec un apport important de dotations diverses, le reste à charge s'élève en réalité à 2 397 000 euros, soit 108 euros par habitant de la Communauté de communes. Avec ses 10 000

habitants, c'est à 1 million d'euros environ qu'on peut estimer la contribution sanclaudienne, et non à 8 !

On continue de s'écharper, de claquer les portes, pour un poste de vice-présidence dans l'exécutif d'Haut-Jura Saint-Claude. Peut-on jouer avec l'avenir du territoire pour un poste de plus ou de moins ?

Au final, Saint-Claude s'isole, met en danger son rôle de capitale du Haut-Jura et donne à l'extérieur l'image d'une ville en difficulté qui ne sait plus interagir avec son environnement.

De ce fait, un sentiment de lassitude, l'impression d'être pris en otage dans des querelles stériles sont parfois

présents chez les Sanclaudiens, chez les habitants du territoire, chez les partenaires institutionnels. Cela est compréhensible et regrettable.

Pourtant, nous le savons, notre ville a une place importante à jouer dans l'armature territoriale du Haut-Jura. Sa capacité à conforter et développer son attractivité, sa vie économique, ses infrastructures, ses services à la population, son urbanisme, sont des enjeux essentiels.

C'est là que doivent se concentrer tous les efforts. Il faut se mettre au travail.

Groupe d'union de la gauche

Salon de l'Orientation, de la Formation et de l'Emploi (SOFE0)

La Ville d'Oyonnax organise la septième édition du Salon de l'Orientation, de la Formation et de l'Emploi (SOFE0) le jeudi 16 février 2017, au Parc des Expositions VALEXPO : 88, cours de Verdun à Oyonnax. L'entrée est libre et gratuite.

Comme les années précédentes, ce salon vise à établir des passerelles entre les jeunes, les demandeurs d'emploi, les organismes d'orientation et de formation, et les entreprises.

La Ville de Saint-Claude, dont le bassin d'emploi est lié avec celui d'Oyonnax, est un partenaire actif d'Oyonnax pour ce salon. La commune de Saint-Claude s'associe à cette initiative à la fois par un soutien financier mais aussi par la mobilisation des acteurs locaux pour que les jeunes, les demandeurs d'emploi et les employeurs puissent tirer profit de ce salon.

En 2016, ce sont 4 500 visiteurs, de tout âge et tout horizon, qui ont rencontré les 200 exposants présents sur les trois villages du salon : « Orientation et découverte des métiers », « Formations » et « Recrutement ».

De l'agriculture à l'aviation, de l'industrie à la santé ou encore du sport au BTP, cette année encore, vous pourrez découvrir de nombreux métiers et formations, discuter avec des professionnels, participer à des démonstrations...

Des offres d'emplois vous seront également proposées par des employeurs du Haut-Bugey, du Jura ou du Pays Bellegardien : CDD ou CDI, stage scolaire, apprentissage, job d'été, intérim...

Enfin, bénéficiez de précieux conseils avec les conseillers du service public de l'emploi présents : préparation à l'entretien d'embauche, relecture de CV...

Salon de l'Orientation de la Formation et de l'Emploi, 7^{ème} édition

Jeudi 16 février 2017

Au Parc des Expositions VALEXPO, 88 cours de Verdun (Oyonnax)

Entrée libre et gratuite, parking gratuit

Renseignements :

Point Information Jeunesse de Saint-Claude

32, rue du Pré

Tél. 03 84 41 42 30



Stand de la Ville de Saint-Claude au Salon de l'Orientation, de la Formation et de l'Emploi d'Oyonnax en 2016.

AGENDA

EXPOSITIONS

Jusqu'au 28 janvier

Exposition de l'Association Jurassienne des Naturalistes Photographes



© Julien Arbez

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme

Entrée libre et gratuite

Renseignements : Service

Événementiel – 03 84 41 42 62

Du 4 mars au 1^{er} avril

Exposition de Camille Berthet, photographie

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme

Entrée libre et gratuite

Renseignements : Service

Événementiel – 03 84 41 42 62



© Camille Berthet

SPECTACLES / CONCERTS

Samedi 21 janvier

D'Jazz au Bistro – Marcel Kanche,

rock et chansons poétiques

À 21h, à la Maison du peuple

Renseignements : Association La

fraternelle / Maison du peuple

Tél. 03 84 45 42 26

Samedi 4 février

Fra'Café – Pixvae, Kum Baya,

musique du monde

À 21h, à la Maison du peuple

Renseignements : Association La

fraternelle / Maison du peuple

Tél. 03 84 45 42 26

Dimanche 5 février



Frédéric Pelassy

– Musique

classique

À 17h, à la Salle

des Fêtes

Billetterie à partir

du jeudi 5 janvier

au Service

Événementiel (1^{er}

étage de l'Hôtel de

Ville)

ou en ligne sur

www.saint-

claudio.fr

Tarif normal : 20 € / Tarif réduit : 17 €

Samedi 11 février

D'Jazz au Bistro – Pierre de

Bethmann Trio & Bribes 4Tet, jazz

À 21h, à la Maison du peuple

Renseignements : Association La

fraternelle / Maison du peuple

Tél. 03 84 45 42 26

Du 13 au 17 février

Semaine improvisée de la danse –

Viadanse CCN FC

À la Maison du peuple

Renseignements : Association La

fraternelle / Maison du peuple

Tél. 03 84 45 42 26

Vendredi 17 février

François-Xavier Demaison –

Humour

À 21h, au Palais des Sports

Billetterie à partir du mardi 17 janvier

au Service Événementiel (1^{er} étage



© Jean-Baptiste Mondino

de l'Hôtel de

Ville)

ou en ligne sur

www.saint-

claudio.fr

Tarif normal : 30 €

/ Tarif réduit : 27 €

/ Tarif « place

visibilité réduite » :

25 €*
*sous réserve de

disponibilité

Vendredi 31 mars

Marianne James dans « Miss

Carpenter » – Humour musical

À 21h, au Palais des Sports

Billetterie à partir du mardi 28 février

au Service Événementiel (1^{er} étage

de l'Hôtel de Ville)

ou en ligne sur www.saint-claudio.fr

Tarif normal : 30 € / Tarif réduit : 27 €

Tarif « place visibilité réduite » : 25 €*
*sous réserve de disponibilité

CONFÉRENCE

Mardi 7 février

Conférence « La place de Saint-Claude et du Haut-Jura dans le « monde du diamant » des années 1870 et à 1914 »,

En collaboration avec La fraternelle et les Archives municipales de Saint-Claude

À 18h15, au Café de la Maison du

peuple

Renseignements : Les Amis du

Vieux Saint-Claude

Tél. 03 84 41 42 64



Du 4 au 25 février

Exposition

« Hommage à

Dominique

Marcel »,

peinture et

patchwork

Au Caveau des

artistes, accès

par l'Office de

Tourisme

Entrée libre et

gratuite

Renseignements : Service

Événementiel – 03 84 41 42 62